MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER II) DE L'UEMOA EN CÔTE D'IVOIRE A FIN MARS 2020

PROJET DE ROUTE BOUNDIALI-TENGRELA FRONTIERE MALI : SECTION BOUNDIALI-BOLONA

Comité National de Suivi du PER et du PCD (CNS PER/PCD)

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS ii

RESUME iii

INTRODUCTION 1

I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN MARS 2020 1

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN MARS 2020 2

III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN MARS 2020 3

III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin mars 2020 3

III.1.1. Projets identifiés 3

III.1.2. Projets en phase d'études 4

III.1.3. Projets en cours de réalisation 8

III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin mars 2020 17

IV.ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN MARS 2020 22

IV.1. Présentation des projets du canal régional 22

IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin mars 2020 22

IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin mars 2020 32

V.DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS 35

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 36

ANNEXE 37

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Définitif
APS	Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCR	Convention de Concession Révisée
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGECI	Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire
CNPE	Comité National de Politique Economique
CNS-PER/PCD	Comité National de Suivi du PER et du PCD
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DP	Demande de Publication
DMP	Direction des Marchés Publics
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
FKDEA	Fonds Koweitien pour le Développement Economique Arabe
FSD	Fonds Saoudien de Développement
GFCL	Global Finance and Capital Limited
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IC	Ingénieur Conseil
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
ONEP	Office National de l'Eau Potable
OS	Ordre de Service
PCD	Programme Communautaire de Développement
PER	Programme Economique Régional
PIP	Programme d'Investissements Publics
PND	Plan National de Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
SCET Tunisie	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire Tunisie
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SINTRAM	Société Internationale des Travaux - Côte d'Ivoire
TDR	Termes De Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le Comité National de Suivi du PER (CNS-PER) n'a pu tenir sa réunion trimestrielle de suivi des projets intégrateurs en Côte d'Ivoire du fait de la crise sanitaire. Le rapport a été rédigé sur la base des données transmises par les points focaux.

Ainsi, la situation à fin mars 2020 des vingt (20) projets suivis, se présente comme suit :

- **au niveau financier:**
  - près de **1 115,9 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal national, (soit un **taux de 67,0%)** dont **81,7 milliards F CFA** de l'Etat ;
  - près de **116,9 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal régional, (soit un **taux de 95,8%)** ;
  - les principaux bailleurs restent la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA.

- **s'agissant des réalisations physiques:**
  - **les ouvrages achevés (100%) sont** : (i) la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi et ses travaux complémentaires ; (ii) les 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans le Béré, le Worodougou, le Boukani, le Gontougo et l'Iffou ; (iii) le bitumage de 124 km de route sur l'axe Boundiali-Tengrela - Frontière Mali ; (iv) la section Ferkessédougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou, (v) le bitumage de la route Bouna-Doropo de 91 km, (vi) l'aménagement et le bitumage de 131 km de route sur l'axe Odiénné-Boundiali, (vii) les travaux de bitumage de la section Odienné – Niamasso de 17 km.
  - **les projets en cours (avec un taux au-dessus de 50%) sont entre autres** : la section Bouaké-Ferkessédougou de 232 km du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou et la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes.
  - les autres projets sont principalement en début de réalisation ou en phase de passation de marché pour la réalisation des études ou le démarrage des travaux, à l'exception du renforcement de la section Man-Touba-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Touba-Odienné-frontière Mali qui n'a pas encore démarré.

- **les principales difficultés**

Certains projets sont confrontés aux difficultés suivantes :

- la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services ;
- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études ;
- l'insuffisance du financement ;
- l'incapacité de certaines entreprises à réaliser les travaux dans les délais ;
- la lenteur dans la transmission de données et autres documents par les Etats en vue de passer de la version finale APS à la phase APD de certains projets.

Pour ce faire, le Comité recommande :

- **aux Autorités ivoiriennes de :**

- accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;

- prendre les dispositions nécessaires avant le démarrage des prestations afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages ;
- mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) pour certains projets ;
- doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- accélérer la mise en place, à travers le Ministère en charge de l'Agriculture, des Comités de gestion des magasins de stockage et le processus d'appel d'offre pour l'équipement des magasins ;
- autoriser, dans les meilleurs délais, l'exonération des droits et taxes pour l'acquisition des équipements des postes de contrôle juxtaposés de Laléraba.

- **A SCANNING SYSTEMS de :**

- Impliquer les Etats dans le processus de validation des études ;
- Proposer un planning actualisé de réalisation des travaux du PCJ de Laléraba ;
- Accélérer les travaux de construction du PCJ de Laléraba.

INTRODUCTION

Le présent rapport présente la situation physique et financière à fin mars 2020 des dix-sept (17) projets nationaux inscrits à la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER II) de l'UEMOA, ainsi que celle de trois (3) autres projets intégrateurs. Il s'articule autour des points ci-après :

1. activités du Comité National de Suivi du PER et du PCD à fin mars 2020 ;
2. conjoncture économique nationale à fin mars 2020 ;
3. situation physique et financière des projets du canal national à fin mars 2020 ;
4. situation physique et financière des projets du canal régional à fin mars 2020 ;
5. contraintes et recommandations pour une meilleure mise en œuvre des projets inscrits au PER II.

I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN MARS 2020

Au cours du premier trimestre 2020, outre la réunion de validation du rapport PER à fin décembre 2019, le CNS PER a participé à :

- l'atelier de sensibilisation des points focaux aux outils de planification dans le cadre de l'élaboration du PND 2021-2025, le 14 Janvier 2020 à Abidjan
- l'atelier de formation et de renforcement de capacités sur le MEGC, du 03 au 07 février 2020 à Abidjan ;
- la demande d'autorisation d'exonération des droits et taxes pour l'acquisition des équipements des postes de contrôle juxtaposés de Laléraba.

- **Atelier de sensibilisation des points focaux aux outils de planification dans le cadre de l'élaboration du PND 2021-2025 le 14 Janvier 2020 à Abidjan**

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la formation initiée par la Direction Générale du Plan à l'attention des points focaux sectoriels du PND. Il avait pour objet de passer en revue les outils de planification devant servir à l'Elaboration du PND 2021-2025. Il s'agit notamment : (i) du Plan de Travail Annuel (PTA), (ii) de la planification opérationnelle, (iii) de la planification stratégique ; (v) de la programmation des investissements publics (PIP) et leur imbrication.

En outre, l'atelier a aussi porté sur l'étape de la programmation dans le processus cadre de la chaine PPPBSE.

- **Atelier de formation et de renforcement de capacités sur le MEGC du 03 au 07 février 2020 à Abidjan**

Dans le cadre de l'appropriation du Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) de la Côte d'Ivoire, la Direction des Affaires Economiques Régionales (DAFER) a initié une série de formations au profit des utilisateurs du modèle en Côte d'Ivoire.

Le deuxième atelier de formation s'est déroulé du 03 au 07 février 2020 à Abidjan-Plateau dans les locaux de la DAFER. L'objectif principal dudit atelier était d'actualiser le modèle à l'aide des données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) version 2013, et permettre aux participants de réaliser des simulations de politiques économiques.

Au terme de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- organiser les prochaines formations en dehors des locaux de la DAFER ;
- formaliser l'équipe des utilisateurs du modèle EGC de l'UEMOA :

- doter les utilisateurs du modèle en logiciels GAMS et ordinateurs ; et
- poursuivre l'appropriation du modèle EGC à travers l'organisation de séances de travail périodiques de l'équipe et d'ateliers de renforcement de capacités.

- **Demande d'autorisation d'exonération des droits et taxes pour l'acquisition des équipements des postes de contrôle juxtaposés de Laléraba**

Dans le cadre de la réalisation du projet de construction des Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) de Laléraba, la Commission a adressé un courrier à l'Etat de Côte d'Ivoire en vue de l'exonération des droits et taxes sur les équipements, conformément à l'article 13 du protocole additionnel n° 03/96 du 10 mai 1996 de l'UEMOA.

A cet effet, la DAFER, sur instruction de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a élaboré un (01) projet de courrier à l'attention de Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN MARS 2020

L'activité économique se poursuit dans un contexte de mise en œuvre de réformes structurelles et d'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Cependant, la propagation de la maladie à coronavirus détectée le 11 mars 2020 fait craindre une crise sanitaire et une perturbation des différents secteurs d'activités.

Afin de pallier ces risques, le Gouvernement ivoirien a élaboré un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards FCFA. Ainsi, la croissance du PIB de l'année 2020 a été révisée à +3,6% contre 7,2% précédemment soit une baisse de 3,6 points de pourcentage. De manière spécifique, les réalisations sectorielles de la période sous revue, comparées à celles de la même période précédente se présentent comme suit :

- **Du côté de l'offre**

Le secteur tertiaire est le plus marqué par l'épidémie de la Covid-19. Par contre, les secteurs primaire et secondaire ont évolué favorablement sur la période indiquée.

Au cours des deux premiers mois de l'année 2020, les performances du secteur primaire demeurent solides grâce notamment à la poursuite de la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) couvrant la période 2018-2025. Il a enregistré la hausse des productions de banane dessert (+38,3%), de sucre (+11,7%), d'ananas (+24,6%) et de coton graine (+9,4%). Toutefois, la production de régimes de palme s'est repliée (-8,9%) à fin janvier 2020.

Dans le contexte de la maladie à coronavirus, ce secteur bénéficie d'un soutien aux principales filières d'exportation, notamment les filières Café-Cacao, Coton-Anacarde ainsi que Hévéa et Palmier à huile pour un montant de 250 milliards. Pour les cultures vivrières, maraichères et fruitières, l'appui de l'Etat est de 50 milliards dont 20 milliards pour la fourniture des intrants afin de garantir la production.

Le secteur secondaire, à fin février 2020, connait une bonne orientation stimulé par l'activité industrielle et extractive ainsi que la branche « Electricité, gaz et eau ». Ce dynamisme de l'activité industrielle se ressent au niveau de la consommation

d'électricité de moyenne tension qui a progressé de 11,7% en moyenne. Aussi, les exportations en valeur de produits manufacturés ont augmenté de 5%. Enfin, les industries extractives connaissent une évolution contrastée. Alors que la production de gaz naturel et d'or (à fin mars 2020) progressent respectivement de 4,4% et 2,6% l'extraction de pétrole brut s'est contractée de 20,2%. Le BTP continue de bénéficier de l'exécution des grands projets d'infrastructures publiques.

Le secteur tertiaire, fortement impacté par les mesures de lutte contre la Covid-19 au niveau international, a enregistré un retrait du nombre total de passagers dans le **transport aérien** de 16,3% (à fin mars 2020) ainsi que du trafic de marchandises dans le **transport maritime** de 6,2% à fin février 2020. De même, la contraction des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a entrainé une baisse de 2,7% du trafic global de marchandises au niveau du **transport ferroviaire** à fin février 2020.

- **Du côté de la demande**

Au premier trimestre 2020, les échanges extérieurs de marchandises, hors biens exceptionnels, ont été marqués par un accroissement en valeur des **exportations** (+4,1%) et une baisse des **importations** (-5,9%).

Il ressort de cette structure des échanges extérieurs, un solde commercial hors biens exceptionnel excédentaire **de 656,3 milliards contre 476,6 milliards** un an plus tôt et une amélioration des termes de l'échange **de 9,6%milliards FCFA**.

L'évolution des prix à la consommation est ressortie à 2,3% en glissement annuel, en moyenne sur les deux premiers mois de l'année et les créations nettes d'emplois sur un an se sont établies à 24 461 à fin février 2020.

S'agissant de la masse monétaire, elle a progressé de 10,9% à fin février 2020 grâce à la hausse des créances nettes sur l'administration Centrale (+21,6%) et des actifs extérieurs nets (+36,5%). A l'inverse, les créances sur l'économie ont connu une légère inflexion de 0,8%.

III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN MARS 2020

III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin Mars 2020

Conformément au canevas de suivi des projets communautaires, la situation d'exécution des projets est faite selon la typologie suivante :

- projets identifiés ;
- projets en phase d'études ;
- projets en cours de réalisation ;
- projets achevés.

À fin mars 2020, l'état d'exécution physique des projets du PER II se présente comme suit:

III.1.1. Projets identifiés

- **Projet de renforcement de la section Man-Touba-Odienné (278 km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 km)**

A fin mars 2020, un mémorandum d'entente est signé avec l'entreprise CCECC et les études techniques sont en cours de validation.

III.1.2. Projets en phase d'études

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou**

- Section Bouaké-Ferkessédougou (Cu7a), 250 km

L'approbation du contrat du bureau d'études SCET TUNISIE, d'un montant de 1 299 900 000 F CFA HT est intervenue le 06 décembre 2016 et la réunion de démarrage a eu lieu le 12 janvier 2017. Le rapport portant sur la recherche de tracé a été reçu par l'AGEROUTE le 03 mai 2017. Le rapport descriptif des variantes de tracé a été reçu le 27 décembre 2017 par l'AGEROUTE. Une copie de ce rapport y compris l'analyse des variantes de tracé proposées par le Consultant a été transmise au Maître d'Ouvrage en janvier 2018, aux fins de requérir ses instructions sur le couloir de tracé à retenir.

La date d'expiration de cette convention est prévue pour décembre 2019. La séance de restitution des variantes de tracé a eu lieu le mercredi 20 juin 2018. Aussi, le courrier du choix du tracé de couloir a été transmis au consultant le 24 juillet 2018.

A fin mars 2020, les études APS sont terminées et la restitution a été faite le 30 janvier 2019. Le consultant a transmis le tracé de couloir de contournement des localités traversées à l'AGEROUTE pour avis. Après examen des documents transmis et suite à la séance de présentation du couloir de tracé au cabinet du MEER par le consultant le 27 janvier 2020, l'AGEROUTE a validé le tracé le 11 février 2020.

Le consultant a transmis également le planning d'exécution des études actualisé selon le délai recommandé par l'UEMOA qui fixe la fin des études au 31 décembre 2020.

- Section Ferkéssedougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (80 km)

Signée le 16 décembre 2015 pour un montant de **866 250 000 F CFA**, la convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a une durée de trente (30) mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à **433 125 000 F CFA.**

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. Pour prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc.), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017, en vue d'apporter des modifications à la Demande de Proposition (DP). L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017. Les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017 et l'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017 et le marché attribué au bureau d'étude STUDI/SETEC.

Les études ont démarré le 21 septembre 2018 pour une durée de seize (16) mois. Le consultant a déposé les rapports préliminaires le 06 novembre 2018.

A fin mars 2020, le rapport d'établissement est validé (30 janvier 2019) et des démarches sont en cours pour l'obtention d'avenants de coût et de délai.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné–Boundiali**

  - **section Niamasso–Sirana – frontière Guinée (18 km)**

Le financement des études du tronçon Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (18 km) est acquis sur le Fonds d'études.

Le contrat du Consultant pour la réalisation des études a été approuvé et la visite de reconnaissance du site a été effectuée. Les rapports préliminaires ont été transmis le 30 janvier 2017 et la séance de restitution a eu lieu le 15 février 2017. La campagne géotechnique a été réalisée en juin 2017, suite à la validation de ce programme le 20 avril 2017. Les rapports d'études APS provisoire ont été transmis en octobre 2017 et la séance de restitution a eu lieu en novembre 2017.

A fin mars 2020, les rapports d'études APS sont validés et disponibles. La phase d'études APD est en cours. Les rapports provisoires sont en attente de l'achèvement de la campagne géotechnique prévue pour le 30 juin 2020.
Un opérateur a manifesté son intérêt pour le financement et l'exécution des travaux du tronçon. Les discussions sont en cours.

- **Construction de la centrale thermique d'Abatta**

Suite à l'adoption en Conseil des Ministres de la décision d'Approvisionnement de la Côte d'Ivoire en Gaz Naturel Liquéfié (PACI-GNL) intervenue en juin 2016, le projet de construction de la centrale thermique d'Abatta connait un coup d'arrêt.

- **Projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou–Kaya et son extension à Tambao**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Il est intitulé « projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya », suite au retrait de la compagnie en charge de l'exploitation du minerai de Tambao, Panafrican Minerals (PAM), de ce projet. Le coût du projet est estimé à **400 millions d'euros, soit 262,3 milliards F CFA.**

La Convention de Concession Révisée (CCR) a été signée le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro lors du 5ème TAC (Conférence au sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire –Burkina Faso).

A la faveur du 6ème TAC tenu à Ouagadougou les 17 et 18 juillet 2017, les parties se sont accordées sur la modification du phasage des travaux de réhabilitation passant d'une durée totale de cinq (05) à huit (08) ans décomposés en deux (02) phases de quatre (04) ans.

Les travaux de réhabilitation seront donc réalisés selon le principe de phasage suivant :

- la 1ère phase du Programme d'Investissement pour un coût total de 130 millions d'euros, soit quatre-vingt-cinq milliards deux cent soixante-quatorze millions quatre cent dix mille (85.274.410.000) F CFA sera réalisée en quatre (04) ans,

sans conditionnalité. Elle devra permettre au chemin de fer de supporter un trafic supplémentaire d'au moins un (1) million de tonnes de manganèse.

- la 2ème phase d'un coût total de 270 millions d'euros, soit cent soixante-dix-sept milliards cent huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille (177.108.390.000) FCFA est conditionnée par la signature d'un accord technique, commercial et tarifaire entre BOLLORE et PAM. La durée de réalisation de cette phase dépend de l'évolution du trafic minier.

La CCR a été approuvée le 06 septembre 2017 en Côte d'Ivoire et la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation a eu lieu le 04 décembre 2017 à Abidjan.

Une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'Annexe F3 de la CCR ainsi que le projet de loi de ratification de cette ordonnance ont été adoptés par le Conseil des Ministres le 24 janvier 2018.

Bien que la CCR ne soit pas encore entrée en vigueur (attente de son approbation par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso), le Concessionnaire a anticipé des travaux et acquisitions, notamment :

- l'acquisition d'une grande chargeuse CATERPILLAR, d'une fourchette² HYPSTER, de 4300 tonnes de rails 54 kg/ml ;
- les travaux de renouvellement complet de la voie du PK 95 au PK 98 à Rubino.

Par ailleurs, une réunion des experts des Etats membres du projet de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan s'est tenue à Ouagadougou (27-28 juin 2018). Parmi les recommandations formulées lors de cette réunion, il a été demandé aux Etats membres d'adresser à la Commission de l'UEMOA, une requête de financement accompagnée de termes de référence pour un renforcement des capacités des gestionnaires des infrastructures, chargés du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation dans le cadre des concessions ferroviaires.

L'Assemblée Nationale du Burkina Faso a donné son quitus pour la ratification de la CCR en séance plénière du 04 décembre 2018.

Les conditions suspensives sont levées mais les travaux qui devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2019 n'ont pas encore débutés. A cet effet, une réunion des experts burkinabè, ivoiriens et de SITARAIL s'est tenue les 16 et 17 avril 2019 à Bobo-Dioulasso, pour mettre en cohérence les annexes paraphées avec la nouvelle date d'entrée en vigueur de la CCR, finaliser le manuel de procédures spécifiques du régime fiscal et douanier applicable à SITARAIL et constater la réalisation de toutes les conditions suspensives à l'entrée en vigueur de la CCR.

Au cours de cette réunion, SITARAIL tout en déclarant qu'elle s'est largement mobilisée en engageant déjà 17 milliards F CFA en avance de phase pour la réhabilitation, a exposé à l'attention de l'autorité concédante, les nouveaux événements impactant pour certains, lourdement les accords préalables.

A fin mars 2020, ces revendications sont en cours d'analyse par le Burkina et la Côte d'Ivoire.

- **Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

L'étude de faisabilité et les TDR pour les études techniques détaillées ont été validés depuis 2014.

En juin 2017, la Commission de l'UEMOA a lancé la procédure d'acquisition en vue de la sélection d'une firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou.

Il n'existe aucune convention entre les Etats concernés et un concessionnaire tant pour les études que pour les travaux. Il existe des études mais pas d'études techniques détaillées. Les problèmes liés à ce projet sont l'insuffisance de ressources pour le financement des études et sa coordination entre le MALI et la COTE D'IVOIRE. Ainsi, la SIPF propose de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études et d'interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux Etats.

A fin mars 2020, la sélection de la firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou n'a toujours pas eu lieu.

- **Construction du port sec de Ferkessédougou**

Le projet de construction du port sec de Ferkessédougou comprend trois (03) composantes majeures que sont : (i) la construction d'une plateforme logistique, (ii) la réalisation d'un dépôt d'hydrocarbures et (iii) la construction d'un abattoir régional et d'un marché à bétail.

En plus de ces différentes composantes, des espaces pour l'installation des entreprises industrielles seront aménagés sur le site du projet.

L'objectif du projet est de :

- développer un nouveau pôle de croissance et une zone économique de développement au nord de la Côte d'Ivoire ;
- mettre en valeur les potentialités économiques des Districts des Savanes (Poro, Tchologo, Bagoué) et du Zanzan (Bounkani, Gontougo) et tirer profit des potentialités économiques des régions frontalières : Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina) ;
- mettre à la disposition des opérateurs économiques nationaux et régionaux les conditions optimales d'accueil en vue de réduire les coûts de transit et de transports.

Les rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) du projet et le Plan d'Actions de réinstallation des personnes affectées par le projet réalisé par le BNETD sont disponibles depuis le mois d'octobre 2016, auprès du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Maître d'ouvrage du projet. Sur la base des études, le coût du projet est estimé à 262,4 milliards F CFA.

En marge du forum sur la coopération sino africaine (FOCAC) en Chine, tenu du 28 août au 04 septembre 2018, l'Etat de Côte d'Ivoire a signé un Protocole d'Accord avec la société chinoise COMPLANT LTD, le 31 Aout 2018 pour la réalisation du projet.

La société COMPLANT LTD devrait réaliser des études complémentaires à l'effet d'élaborer son offre et conclure un contrat définitif (contrat commercial pour les composantes n°1 et n°2 et un contrat de PPP pour la composante n°3) avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

L'Etat et la société COMPLANT ont signé, en mai 2019, la convention pour la réalisation de la plateforme multimodale et du dépôt d'hydrocarbures (Lot 1) en Maitrise d'ouvrage publique (MOP) sur financement de l'Etat. Les négociations pour une réalisation en BOT du complexe abattoir et marché à bétail (lot 2) sont en cours.

A fin mars 2020, la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation pour purge des droits coutumiers se poursuit et le lancement officiel du démarrage des travaux prévus pour le premier trimestre 2020 n'a pu avoir lieu du fait de la situation de crise sanitaire.

III.1.3. Projets en cours de réalisation

- ***Taux d'exécution < 50%***

A fin mars 2020, les travaux de réalisation d'un (01) projet et de trois (03) sections de projets connaissent un taux d'exécution physique inférieur à 50%. Par projet ou section de projet, les réalisations se présentent comme suit :

- **Bitumage de l'axe Odienné-frontière Mali (117 km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 Km)**

Les études de cette section sont achevées et une mission d'évaluation de la BAD en vue du financement des travaux s'est déroulée du 21 au 24 juin 2016. A la suite de cette mission, les populations ont exprimé des besoins qui feront l'objet d'analyse à travers la réalisation d'une étude des aménagements connexes.

Cette étude avait été réalisée par le BNETD en 2015 et la BAD a demandé et financé son actualisation. Les ANO de la DMP (15 juin 2017) et de la BAD (27 juin 2017) ont été obtenus sur l'attribution du projet au cabinet GAUFF INGENIEUR et le projet de contrat d'un montant de **234 791 975 FCFA**. Le contrat a été approuvé en juillet 2017 et le démarrage des études a eu lieu le 17 août 2017.

Les rapports définitifs de la phase APS ont été reçus le 05 octobre 2017 et les rapports provisoires de la phase APD ont été reçus le 29 décembre 2017. Le rapport provisoire de la phase APD a été restitué le19 janvier 2018.

Les études APD sont achevées et un contrat commercial est passé avec l'entreprise chinoise CHEC pour un montant de 145 530 000 000 FCFA. Les travaux de bitumage ont démarré le 04 novembre 2019 pour un délai de 36 mois. Ils portent sur 231 km, comprenant deux tronçons principaux qui sont : Odienné-Samatiguila-Frontière Mali sur 111,57 km (i), Kimbirila Sud- Minignan-Frontière Guinée sur 67,72 km (ii) et trois bretelles d'un linéaire total de 51 km. A fin mars 2020, le taux d'exécution des travaux est de 08%.

- **Construction de la route Odienné-frontière du Mali et de la Guinée (231 km)**

- **Section Odienné-Samatiguila-Frontière Mali (111,57 km)**

Les travaux de bitumage ont démarré le 04 novembre 2019 pour un délai de 36 mois. Au 31 mars 2020, le taux d'avancement des travaux est de **8,49%** avec un taux de consommation du délai de**13,89%.** L'entreprise doit accélérer la recherche des zones

d'emprunt et accélérer la validation des dossiers d'exécution. Finaliser les questions administratives et contractuelles préalables (OS, conventions du contrôle et de la MOD).

- **Construction de l'autoroute Yamoussoukro–Ouangolodougou**

- Section Yamoussoukro–Tiébissou (37 km)

La BID participe au financement du tronçon Yamoussoukro-Tiébissou pour un montant de **118 millions d'Euros (soit 95,941 milliards FCFA).** L'accord de prêt ISTISNA de la BID a été signé le 17 avril 2015 à Washington en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale.

La passation de marché a démarré avec la publication de l'avis général de passation de marché le 02 juin 2015 par la BID.

Le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprises SINTRAM/HOUAR pour un montant de 64 471 828 994 FCFA et a été approuvé en avril 2017. Le marché de la mission de contrôle a été attribué au BNETD pour un montant de 1 044 890 000 FCFA et approuvé en août 2017. Compte tenu du retard dans la sélection du maître d'œuvre, les travaux ont démarré le 03 octobre 2017 pour une durée de 24 mois.

Le Premier Ministre, Son Excellence Amadou Gon Coulibaly a procédé au lancement des travaux de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou longue de 37 km y compris la voie express de Yamoussoukro (7 km) le 29 juin 2017 et les travaux ont démarré le 3 Octobre 2017.

Au 31 mars 2020, le taux d'avancement des travaux est de 45% avec un débroussement à 100% et un terrassement à 100%. Le taux de consommation du délai est de 88%**.** Il reste à finaliser la question relative à l'avenant, retard dans le déplacement des réseaux impactant sur la libération totale de l'emprise.
L'entreprise est invitée à renforcer ses capacités opérationnelles afin d'achever les travaux dans le délai contractuel.

- **Construction de l'autoroute Yamoussoukro– Bouaké**

- Section Tiébissou –Bouaké (37 km)

Au 31 mars 2020, le taux d'avancement des travaux est de **23,5%** avec un Taux de consommation du délai de **34%.** Le matériel est bloqué en chine, et une partie du personnel d'encadrement se trouve également en Chine à cause du Covid-19. Les ouvriers ont alors déserté en grande partie le chantier du fait de la situation sanitaire.

- ***Taux d'exécution > 50%***

A fin mars 2020, la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes du projet de sécurité alimentaire, et le projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou ont un taux d'exécution physique supérieur à 50%.

- **Projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

- **Section Bouaké-Ferkessédougou (232 km**)

Ce projet de renforcement de route est financé par l'AFD dans le cadre du 2ème C2D signé en décembre 2014. Il a été convenu avec le bailleur que le bureau de contrôle fera une revue des études techniques avant le démarrage de la procédure de sélection de l'entreprise des travaux.

La passation de marché pour la sélection du bureau de contrôle est achevée avec l'approbation du contrat du Groupement TERRABO/Louis Berger le 01 février 2016 pour **2 659 956 000 FCFA TTC** et la notification de l'Ordre de Service (OS) de démarrage des prestations le 15 février 2016. Le consultant a achevé la revue des études techniques réalisées sur financement de l'UEMOA qui a été validée.

La passation des marchés de travaux est achevée par l'attribution des marchés au groupement Bouygues TP/ DTP/ Colas pour le lot 1 (Bouaké-kanawolo) et au groupement RAZEL-BEC/ SOGEASATOM pour le lot 2 (kanawolo-Ferké). Le montant total de ces marchés de travaux est de **144 319 504 589 FCFA/146 430 000 000 FCFA**.

Le lancement des travaux a eu lieu à Katiola le 11 novembre 2017. Les travaux de rétablissement de la circulation sont achevés sur les deux tronçons.

A fin mars 2020, la section **Bouaké-Kanawolo** enregistre un taux d'avancement de 73% Quant à la section **Kanawolo-Ferké**, les travaux sont à un taux d'exécution de 97%, soit un taux de **85%** d'avancement global.

- **Le projet de sécurité alimentaire**

Le projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole connait un début d'exécution. Il s'agit : (i) du démarrage des travaux de construction de magasins de conservation des graines et des récoltes ; (ii) de l'appui à la production, la certification et l'approvisionnement en semences céréalières et (iii) de l'appui à la lutte contre les ravageurs des fruits, des légumes et des stocks.

La passation de marché pour la construction des magasins s'est achevée par la sélection :

- du Cabinet DILOLO en charge de la réalisation des études et du contrôle des travaux avec un contrat de 180 millions FCFA, approuvé le 25 Juin 2014 pour un délai de 15 mois. Les prestations ont démarré le 07 juillet 2014 conformément à l'Ordre de Service (OS) de démarrage ;

- de cinq (05) entreprises qui ont eu un délai de 06 mois pour la réalisation des travaux à compter du 13 octobre 2016, date du démarrage des travaux selon les Ordres de Service (OS) du 06 octobre 2016.

Suite au rapport de fin novembre 2016 du cabinet DILOLO, l'AGEROUTE a eu une réunion avec les entreprises et le Maître d'œuvre le 28 décembre 2016, en vue de rattraper le retard accusé sur les chantiers et lever les blocages sur certains sites.

Suite aux contrôles des travaux, des OS de suspension de travaux ont été adressés aux entreprises EGCE pour le site de Korhogo et KAMAL FORTEX pour le site d'Aniassué dont les travaux n'avaient pas démarré jusqu'au 15 mars 2017. Les mesures de suspension ont été levées et les entreprises ont été autorisées à reprendre les travaux sur les sites concernés en septembre 2017.

Sur les 27 magasins, 26 sont achevés et ont fait l'objet de réception provisoire. Concernant le 27e magasin, le choix du nouveau site a été validé par le maître d'œuvre au cours du mois de juin 2019, en relation avec le MINADER. Le nouveau site sollicité par l'AGEROUTE est donc disponible depuis juillet 2019. L'entreprise recruté pour les travaux s'est désistée au motif de n'avoir pas obtenu la révision des prix de son marché. L'AGEROUTE a engagé des négociations avec une autre entreprise, mais le solde du marché d'environ 101 000 000 FCFA, ne permet pas de construire le type de magasin retenu au départ (350 t équipé d'une chambre froide).

Par ailleurs, l'UEMOA a donné son ANO sur le recrutement du consultant chargé de la formation des gestionnaires de magasins, mais en l'absence des comités de gestion. L'appel d'offre pour l'acquisition des équipements piloté par le MINADER est terminé et les équipements sont disponibles. Cependant, l'installation n'est pas encore effective, car l'on est confronté à la contrainte du raccordement des bâtiments aux réseaux d'eau et d'électricité.

Toutes les réceptions provisoires étant faites, le maître d'ouvrage (UEMOA) a informé le MINADER par courrier daté du 10 mars 2020, de la rétrocession très prochaine des ouvrages, conformément à l'article 23 de la convention de MOD.

En outre, la convention en vigueur arrivant à expiration le 01er février 2020, l'avenant de prorogation n°03, d'une durée de 12 mois a été signé et reçu par l'AGEROUTE le 10 mars 2020. Cet avenant qui constitue la dernière prorogation de la convention est valable prend fin en décembre 2020.

Par ailleurs, notons que le Maître d'ouvrage délégué, à travers plusieurs correspondances qui sont restées sans suite, ne cesse d'interpeler le bénéficiaire sur les diligences à mettre en œuvre pour l'achèvement à bonne date du projet. Il s'agit notamment :

- de l'acquisition et de l'installation des équipements,
- de la mise en place des comités de gestion afin de permettre la formation des gestionnaires,
- du raccordement des bâtiments aux réseaux d'eau et d'électricité,
- la sécurisation des magasins réceptionnés.

A fin mars 2020, les discussions avec le Bénéficiaire et le maître d'œuvre pour un redimensionnement du magasin dans la limite des ressources disponibles se poursuivent et la formation des gestionnaires de magasins n'a pas encore commencé.

III.1.4. Projets achevés

A fin mars 2020, un (01) projet et cinq (05) sections de projets d'aménagement ou de renforcement de routes et deux (02) études de faisabilité sont achevées.

- **Section Boundiali–Bolona du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Les travaux de la section Boundiali–Bolona sont achevés. La pré-réception a été effectuée en juin 2014 et la réception provisoire a eu lieu le 07 avril 2014. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 11 avril 2015.

- **Section Bolona-Tengrela-Frontière Mali du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Les travaux de la section Bolona-Tengrela-Frontière Mali sont achevés. La réception provisoire a eu lieu le 24 novembre 2016. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 08 décembre 2016.

- **Section Ferkessédougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

Les travaux de la section Ferké-Ouangolodougou sont achevés, la pré-réception a été effectuée en décembre 2017 et la réception provisoire a eu lieu le 19 janvier 2018.

- **Section Odienné-Niamasso (17 km) du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné–Boundiali**

Les travaux de bitumage de la section Odienné – Niamasso sont achevés y compris, les travaux de signalisation verticale et horizontale. Quant aux travaux d'implantation d'un poste à péage entre Niamasso et Sirana, ils sont toujours en cours.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**
  - **Section Odienné- Boundiali (131 km)**

Les travaux sont achevés à 100% pour les deux (2) sections Madinani- Boundiali et Odienné- Madinani et une visite en vue de la réception provisoire des travaux a été effectuée le 21 novembre 2019. La réception provisoire a été prononcée le 12 décembre 2019.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso (91 km)**

Les travaux de la voie principale sont achevés et sont en instance de réception provisoire. Toutefois, les travaux de voirie à Bouko et Doropo sont en cours de finition avec un taux d'avancement de **96%.**

- **Réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola–Niakaramadougou–Ferkéssedougou–Ouangolodougou (CU7A) : 382 km**

Ces études sont achevées. Les rapports d'études ont été fournis par le Consultant à l'AGEROUTE le 02 avril 2014. Le rapport d'achèvement du projet a été transmis à la Commission de l'UEMOA le 24 octobre 2014.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro– Ouangolodougou**
  - **Section Yamoussoukro–Bouaké (132 km)**

Les études sont achevées avec l'augmentation du linéaire initial de 110 km à 132 km et du coût du marché de 638,0 millions FCFA HT à 775,9 millions FCFA HT. Par ailleurs, le délai de réalisation est passé de 12 à 16 mois. Les études APD de la section Yamoussoukro-Tiébissou ont été transmises le 19 juin 2015 et celles de la section Tiébissou-Bouaké le 25 mai 2015.

L'encadré 1 ci-après présente les principales étapes du processus de programmation des investissements publics (PIP).

Encadré 1 : PRESENTATION DU PROCESSUS DE PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS (PIP)

DEFINITION

Le Programme d'Investissement Public (PIP) est une programmation triennale glissante des Investissements publics actualisée chaque année, pour tenir compte des réalisations effectives et de l'évolution des moyens et des priorités de développement. Cet instrument assure la liaison entre les stratégies de développement définies par l'Etat et précise les objectifs à atteindre.

PROCESSUS D'ELABORATION DU PIP

L'élaboration du PIP suit les étapes suivantes :

- ✓ Lancement du PIP
- ✓ Réception des fiches projets, des rapports des projets et saisies brutes SINAPSE*
- ✓ Conférences programme PIP
- ✓ Analyse des projets et production du 1er Draft
- ✓ Transmission du PIP au Budget
- ✓ Présentation du PIP en conseil des Ministres pour adoption

Suivant le calendrier budgétaire, la validation du PIP provisoire a lieu à la mi-mars de chaque année et son adoption en conseil des ministres intervient au mois de Mai.

PLAN D'ACTIONS POUR LE RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

- ✓ Prendre des textes pour encadrer le processus d'élaboration du PIP avec un chronogramme précis connu de tous les acteurs du processus ;
- ✓ Veiller à l'application intégrale du décret portant création des directions de planification au sein des ministères techniques ;
- ✓ Mettre en place un dispositif permanent et opérationnel de conception, de préparation et de suivi et évaluation des projets au sein de chaque ministère et Institutions de l'Etat ;
- ✓ Créer un cadre formel de collaboration entre les Directions des Affaires Financières (DAF) et les Directions de Planification (DP) dans le processus d'allocation des ressources et du suivi des projets d'investissement ;
- ✓ Elaborer une matrice de projets prioritaires sur la base d'un document de politique sectoriel ;
- ✓ Renforcer les capacités des ministères techniques en matière d'identification et de préparation des projets et programmes d'investissement.

* SINAPSE : Système Intégré d'Analyse, de Programmation et de Suivi-Evaluation, module d'analyse multicritères et suivi évaluation, financé par le Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGDI), permettra au Programme d'Investissements Publics (PIP) de jouer efficacement son rôle d'instrument de développement, de bonne gouvernance et de budgétisation.

<u>Tableau</u> 1 : Exécution physique des projets du canal national à fin décembre 2019

Axe /Intitulé du projet	Etat d'avancement			
AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des infrastructures économiques	**IDENTIFICATION**	**ETUDES**	**EN COURS**	**ACHEVE**
Centrale thermique d'Abatta		Etudes d'impact environnemental	- Ce projet connait un arrêt depuis 2011	Etudes achevées
Aménagement et bitumage de la route Bouna–Doropo-frontière du Burkina Faso			- Travaux en cours : taux d'exécution physique de **96,80%** - Délai d'exécution échu depuis le 30/08/19. - Lenteur dans l'exécution des travaux de voirie	Travaux achevés, en instance de réception provisoire
Aménagement et bitumage de la route Boundiali- Tengrela-frontière du Mali				**Section Boundiali–Bolona** inaugurée le 11 avril 2015. Section Bolona-Tengrela Frontière du Mali inaugurée le 08 décembre 2016

Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali		**Section Niamasso - Sirana - frontière Guinée (18 km):** Etudes en cours (APS provisoire disponible).		**Section Boundiali-Odienné**: Taux d'exécution physique de 100% **Section Odienné – Niamasso** : Travaux de bitumage achevés. Les travaux de signalisation et d'implantation du poste de péage entre Niamasso et Sirana sont en cours.
Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké- Katiola-Niakaramadougou–Ferkessédougou–Ouangolodougou		**Section Yamoussoukro-Bouaké-** études disponibles	- **Section Bouaké-Ferkessédougou :** **-** Sélection du maître d'œuvre et des entreprises de travaux achevée - Taux d'exécution physique . Bouaké-Kanawolo : 73% . Kanawolo-Ferké : 97%	**Section Ferkessédougou Ouangolodougou** : - L'entreprise a mis en place une organisation pour résorber le retard accusé. - Bonne cadence des travaux réception provisoire à la fin du premier trimestre 2020
Construction de la route Man-Odienné-frontière du Mali	**Section Man-Touba-Odienné**	**Section Odienné-Frontière Mali :** APD provisoire transmis le 29 décembre 2017		

Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo-frontière Burkina		**Section Bouaké Ferkessédougou (250 km) :** le rapport descriptif des variantes reçu le 27 décembre 2017 **Section Ferkéouangolo-Fr.BF (80 km) :** le contrat du consultant est approuvé le 03 septembre 2018 et les études ont démarré le 21 septembre 2018	**Section Yamoussoukro-Tiébissou** : - sélection de l'entreprise de travaux et de la mission de contrôle achevée - taux d'exécution physique 45% - **Section Tiébissou-Bouaké** taux d'exécution physique **17,27%** - la lenteur dans la signature des certificats de compensation. - finalisation de l'évaluation des réseaux présents dans l'emprise du projet.	
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya		APS et APD disponibles		Etudes achevées
Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)		Selection d'un bureau d'études		
Construction du port sec de Ferkessédougou		APD disponible		Etudes achevées
AXE STRATEGIQUE 3 : Construction d'un appareil productif intégré	**IDENTIFICATION**	**ETUDES**	**EN COURS**	**ACHEVE**
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole			- **Construction de magasins :** taux global d'exécution physique de 97%	

Source : MEF/DGE/DAFER/AGEROUTE

III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin mars 2020

L'état d'exécution financière des projets du canal national du PER II présente :

- le coût global ;
- les projets avec financement global acquis ;
- les projets avec financement à mobiliser.

III.2.1. Coût global des projets du canal national[1]

Au 31 mars 2020, le coût global révisé des projets du canal national est estimé à **1 663,79 milliards FCFA** contre un coût global initial de **1 283,7 milliards de FCFA**, en lien avec l'augmentation des coûts de certains projets notamment le projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao dont le coût est passé de 79 milliards FCFA à 262,3 milliards FCFA soit une augmentation de 232%.

III.2.2. Projets avec financement global acquis

Des projets ont bénéficié de financement de la part de la Commission de l'UEMOA, des Partenaires financiers et de l'Etat. Ainsi, sur les onze (11) projets du canal national, le financement a été mobilisé pour la réalisation des projets ci-après :

- le démarrage des travaux de cinq (05) projets et de sept (07) sections ;
- la réalisation de six (06) études.

- **En ce qui concerne le financement des travaux, il s'agit :**

- du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Bouna-Doropo-frontière du Burkina** pour un coût total de **50,1 milliards FCFA** dont le montant hors taxes des études a été entièrement financé par la BOAD (241,8 millions FCFA). Les travaux sont financés par la BOAD (13,0 milliards FCFA), le FSD (12,0 milliards FCFA), le FKDEA (10,0 milliards FCFA), la BADEA (6,0 milliards FCFA) et l'Etat (8,8 milliards FCFA) ;

- du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Boundiali–Tengrela–frontière du Mali** d'un coût total de **41,7 milliards FCFA**, financé par la BOAD pour 12,6 milliards FCFA, la BID pour 17,9 milliards FCFA et l'Etat pour 10,1 milliards FCFA (7,3 milliards FCFA pour la section Boundiali–Bolona et 2,8 milliards F CFA pour la section Bolona–Tengrela–frontière Mali);

- de la construction de magasins de stockage dans le cadre du projet de sécurité alimentaire financée par l'UEMOA (**3,6 milliards FCFA**) et l'Etat (**2 milliards FCFA**) ;

- de la réalisation de la 1ère phase du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta pour un montant de **81,2 milliards FCFA** en PPP ;

- du projet de réhabilitation de **l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya** financé par BOLLORE/SITARAIL (**262,3 milliards FCFA**).

Le montant total mobilisé pour ces cinq (05) projets hormis celui du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta s'élève à **359,7 milliards FCFA**.

[1] Ce montant n'inclut pas le coût de construction de la centrale thermique d'Abatta qui est de 239,1 milliards FCFA

- **S'agissant des sections de projets, ce sont :**

- le tronçon Ferkessédougou-Ouangolodougou financé par l'AFD (**19,4 milliards FCFA**) dans le cadre du 1er C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;

- le tronçon Bouaké- Ferkessédougou (255 km) financé par l'AFD (**148 milliards FCFA**) dans le cadre du 2ème C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;

- l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (37 km) financée par la BID (118 millions d'Euros soit **77,4 milliards FCFA**) du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **18,6 milliards FCFA** ;

- le tronçon Tiébissou-Bouaké financé par EXIMBANK Chine (**161,7 milliards FCFA**) dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **9,8 milliards FCFA.** Ce projet a bénéficié d'un don de **1 milliard FCFA** ;

- le tronçon Boundiali-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**,** financé par la BID (**67,6 milliards F CFA**) et l'Etat (**12,5 milliards F CFA**) ;

- le tronçon Odiénné- frontière Mali et frontière Guinée du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odiénné-Frontière du Mali, financé par la BID (**145 milliards FCFA**) ;

- le renforcement du tronçon Man-Odiénné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odiénné-Frontière du Mali (**10,41 milliards FCFA**)

Le montant global mobilisé pour ces sections de projet s'élève à **664,71 milliards FCFA**.

- **Le financement acquis pour les études concerne les projets suivants :**

- études technique, économique, d'impacts environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro–Bouaké–Katiola-Niakaramadougou Ferkessédougou-Ouangolodougou (CU7A) de 382 km financées par la Commission de l'UEMOA (**629,8 millions FCFA**) ;

- études de faisabilité technique économique, d'impacts environnemental et social, et de sécurité routière du prolongement de l'autoroute du nord tronçon Yamoussoukro-Bouaké (Cu7A) de 132 km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,1 milliard FCFA**) ;

- études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social, et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Bouaké-Ferkessédougou (Cu7A) de 250 km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,6 milliard FCFA**) ;

- études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Ferkessédougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (Cu7B) de 80 km financées par la Commission de l'UEMOA (**866,25 millions FCFA**) ;

- études techniques, économiques, d'impact environnemental et social pour les travaux de bitumage de la route Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (17 km) financées sur le Fonds d'études (**47,3 millions FCFA**) ;
- études d'APS et d'APD pour la réalisation du projet du port sec de Ferkessédougou financées sur le Fonds d'études (**3,0 milliards FCFA**).

Le montant global acquis pour le financement de ces six (06) différentes études s'élève à **7,24 milliards FCFA**.

Au 31 mars 2020, le montant du financement acquis pour la réalisation des projets du canal national s'élève à 1 115,9 milliards FCFA dont 81,7 milliards FCFA de part Etat.

III.2.3. Projets avec financement à mobiliser

Au 31 mars 2020, le financement à rechercher est de **547,89 milliards FCFA** dont :

- **Projets routiers :** 199,69 milliards F CFA pour la réalisation des travaux ;
- **Projets ferroviaires :** 80 milliards FCFA pour la construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso ;
- **Projet de sécurité alimentaire :** 8,8 milliards FCFA pour le financement du programme de sécurité alimentaire ;
- **Infrastructure portuaire :** 259,4 milliards FCFA pour la réalisation du port sec de Ferkessédougou.

L'état récapitulatif des financements est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2 : Situation des financements des projets du Canal national à fin mars 2020

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA) 31 MARS 2020				PRISE EN CHARGE BUDGETAIRE 2019	BAILLEURS ET/OU ETAT	FINANCEMENT A RECHERCHER
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor	Total			
Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou–Ferkessédougou – Ouangolodougou	82512	167428	73442	77020	13220	167428	16616.58	UEMOA, AFD (C2D)	0
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali	74441	80142	67648		12494	80142	30988.63	BID, EXIMBANK-CHINE, ETAT	10800
Aménagement et bitumage de la route Man-Odienné-frontière du Mali	172000	172000	155940			155940		BID	16060
Centrale thermique d'Abatta	237000	239100	81205			81205		CONTOUR GLOBAL, AUTRES INVESTISSEURS	157895
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao	79000	262300	262300			262300		BOLLORE, CÔTE D'IVOIRE, BURKINA FASO	0
Construction du chemin de fer	80000	80000						UEMOA	80000

Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)									
Construction d'un port sec à Ferkessédougou	**300000**	**262424.6**			**3000**	**3000**	**1500**	**UEMOA, ETAT**	**259424.6**
Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo- fr. Burkina	**163000**	**294185.07**	**239071**	**1061**	**28370.07**	**268502.07**	**14026.87**	**UEMOA, BID, ETAT**	**25683**
Aménagement et bitumage de la route Bouna–Doropo-frontière du Burkina	**50072.12**	**50072.12**	**41240**		**8832.12**	**50072.12**	**17025.88**	**BOAD, BADEA, FSD, FKDEA, ETAT**	**0**
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole	**14430**	**14430**		**3600**	**2000**	**5600**	**2880**	**UEMOA, ETAT**	**8830**
Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Tengrela-frontière du Mali	**31284**	**41714**	**26236**			**15478**	**34360.41**	**BOAD, BID, ETAT**	**0**
TOTAL	**1283739.12**	**1663795,8**	**936672**	**81681**	**83394,19**	**1115903,2**	**117398.37**		**547892,6**
TOTAL hormis projet Abatta	**1046739.12**	**1424695.8**	**855467**	**81681**	**83394,19**	**1034698,2**	**117398.37**		**389997,6**

Source : MEF/DGE/DAFER, SEPMBPE/DGBF/SIGFIP, AGEROUTE

IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN MARS 2020

IV.1. Présentation des projets du canal régional

Les projets nationaux financés entièrement par la Commission de l'UEMOA (canal régional) et inscrits au PER II couvrent la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures routières et la fluidité routière. Il s'agit des projets ci-après :

- la construction, l'équipement et les travaux complémentaires de la station de pesage d'Allokoi ;
- la réalisation d'aménagement de 1 000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ;
- la réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine ;
- le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRACI/UEMOA-BID) et ;
- Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-usage (PRAHMU) ;
- la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba-Frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso.

A ces projets, s'ajoutent trois (03) autres pilotés par la Commission de l'UEMOA. Il s'agit de :

- la réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali longue de 100 km financée par l'UEMOA ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Adzopé–Yakassé-Attobrou financé par la BOAD (10 milliards FCFA), la BIDC (3 milliards FCFA), l'UEMOA (2,6 milliards FCFA) et l'Etat (2,8 milliards FCFA) et ;
- le Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro (PR 8) financé par l'UEMOA et la BAD.

Le coût global de ces projets est estimé à près de 122 milliards FCFA.

IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin mars 2020

La plupart des projets du canal régional sont en cours de réalisation.

IV.2.1. Projets en cours de réalisation

- **Travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques**

Le marché pour la réalisation d'Etudes techniques et de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupement HYDRO-PACTE /GTAH/BERGER pour un montant de 258,9 millions FCFA. Les prestations devraient durer 12 mois et ont débuté le 04 août 2014.

La phase APS des études est achevée depuis le 28 octobre 2015, date de transmission des rapports APS définitifs. Les rapports d'études APD sont achevés et transmis depuis le 31 octobre 2016. Par ailleurs, le rapport de l'étude d'impact économique et environnemental a été transmis le 08 décembre 2016.

Suite à la passation des marchés de travaux, 05 entreprises ont été sélectionnées pour une durée de travaux de 07 mois et un montant global de 2 122 999 226 FCFA. Il s'agit de :

- MT2-CI, marché approuvé le 15 février 2018 pour 299 322 506 FCFA
- SNP-CI, marché approuvé le 14 février 2018 pour 505 455 880 FCFA
- CODE D'IVOIRE, marché approuvé le 14 février 2018 pour 585 465 086 FCFA
- SCM, marché approuvé le 14 février 2018 pour 545 855 326 FCFA
- REHOBOTH, marché approuvé le 14 février 2018 pour 186 900 428 FCFA

Les OS de démarrage ont été notifiés le 23 février pour un démarrage des travaux le 19 mars 2018. Ainsi, la réunion de démarrage a eu lieu le 08 mars 2018.

Concernant les périmètres à aménager, les sites ont été visités par le bureau de contrôle et les entreprises du 3 au 21 mars 2018. Une mission d'écoute et de sensibilisation environnementale et sociale a été organisée du 26 février au 03 mars 2019 sur quelques sites. Au terme de cette mission, des mises en demeure ont été adressées à toutes les entreprises pour l'achèvement des travaux au 31 mars 2019, sous peine de pénalités. Au 31 mars 2020**,** l'ANO de l'UEMOA sur les conventions avec la SODEFOR et le FIRCA pour la mise en œuvre des composantes sylvicole et halieutique du projet a été obtenu.
S'agissant de la composante aménagements hydro-agricoles, le taux d'exécution physique est de 83%. L'ensemble des sites du lot 3 ont fait l'objet de réception provisoire partielle le 19 février 2020 sont entièrement achevés sur ce lot et trois (3) sites du lot 1 ont fait l'objet de réception provisoire. Il s'agit de Binkady 1, Kafiokaha 2 et Fala ; un site sur le lot 5 : N'Zébokro (Ayamé).
Les sites du lot 2 (Gbérédougou et Minignan) et ceux du lot 4 (Kani et Gbèkro) sont également achevés. Les réceptions provisoires seront faites dès la levée des mesures de restriction liées au COVID 19.

A fin mars 2020, le taux d'exécution se présente comme suit :

- lot 1 : 92%, régions du GONTOUGO et du PORO,
- lot 2 : 90%, régions du KABADOUGOU et du FOLON,
- lot 3 : 95%, région de la NAWA,
- lot 4 : 90%, région du WORODOUGOU,
- lot 5 : 51%, régions des GRANDS PONTS, du MORONOU et du SUD-COMOE.

Pour la mise en œuvre des composantes sylvicole et halieutique, suite à l'ANO de l'UEMOA, les conventions avec la SODEFOR et le FIRCA ont été signées en janvier 2020. Des OS de démarrage ont été envoyés aux structures concernées et les rapports de démarrage sont disponibles. Par ailleurs, la convention de MOD a expiré le 26 janvier 2020. Au 31 mars 2020, les décaissements sont suspendus. En effet, l'UEMOA n'ayant pas répondu dans le délai à la demande de prorogation envoyée par le MOD depuis le 03 décembre 2019, une nouvelle convention est en cours d'élaboration, ce qui a entraîné de facto la suspension des décaissements.

- **Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)**

Ce programme, qui dispose d'études de faisabilité et financé par la BID (6,25 milliards FCFA), l'UEMOA (35 millions FCFA) et l'Etat de Côte d'Ivoire (2,7 milliards FCFA) prévoit :

- la réalisation de 120 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;

- la réalisation de 150 forages ;
- la réalisation de 30 mini-adductions d'eau dont 12 électriques et 13 mixtes (solaire et électricité) ;
- la construction de 60 latrines améliorées dans les édifices publiques et ;
- la Promotion de l'Assainissement Piloté par les Communautés (APC) de sorte à favoriser la construction d'au moins 2 250 latrines domiciliaires par les populations bénéficiaires.

La BID assure la construction des infrastructures d'hydraulique rurale, de développement et de mobilisation communautaire ainsi qu'une partie de la composante gestion/coordination du projet. L'Etat de Côte d'Ivoire réalise la construction des infrastructures d'assainissement ainsi que les mesures d'accompagnement et la Commission de l'UEMOA finance la composante suivi-évaluation du projet.

L'accord de prêt a été signé le 26 Juin 2014 et le protocole d'accord signé le 17 Août 2015. Le prêt est mis en vigueur le 10 janvier 2016, et le premier décaissement intervenu le 19 décembre 2016.

Au 31 mars 2020, le taux d'exécution physique global de ce projet est de 45%. Dans le détail, l'état d'avancement se présente comme suit :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau de l'Ingénieur Conseil**, le processus de sélection du bureau d'études a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de la BID. A la fin du processus, le Groupement **TERRABO/CID** a été recruté pour un montant TTC de 511 848 600 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le 09 avril 2018. **A fin mars 2020 :** (i) l'implantation géophysique des sites de 150 forages est terminée à 100% ; (ii) la participation à la passation de l'ensemble des marchés terminée à 100% ; (iii) la collecte de données des 30 HVA est achevée, le rapport d'Avant-projet Détaillé (APD) et le DAO ont été validés par l'ONEP et la BID. Le DAO a été lancé le 28 avril 2019 et l'ouverture des plis a eu lieu le 02 juillet 2019**,** en attente de l'approbation des marchés de la part du Ministre du Budget ; (iv) le contrôle des travaux de forages réalisés à 100% par l'Ingénieur Conseil ; les travaux des systèmes HVA ont été implantés.
  Les études d'exécution et les différents plans sont en cours d'élaboration. Avec la crise sanitaire du Covid-19, les entreprises demandent un Ordre de Service de suspension des travaux.
- ✓ **Pour le recrutement de l'Auditeur**, le processus de sélection du cabinet d'Audit a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de cabinet d'Audit légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, le Cabinet d'Audit **YZAS BAKER TILLY** a été recruté pour un montant TTC de 14 941 018 F CFA. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné au cabinet d'audit pour le démarrage des prestations le 04 mars 2019. Le rapport de la première mission d'audit a été approuvé par l'UGP et le Cabinet d'audit. **Au 31 mars 2020,** ce rapport a été transmis à la BID et le deuxième appel de fonds a été payé au vu du rapport.

  La deuxième mission d'audit est en cours de préparation par l'ONEP et le cabinet sera invité sous-peu pour cette deuxième mission d'audit.

- **S'agissant du recrutement de l'ONG,** le processus de sélection de l'ONG a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'ONG légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, **l'ONG GFM3** a été recruté pour un montant TTC de 200 895 000 F CFA. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations le 02 janvier 2019. **A fin mars 2020** : (i) un atelier de formation pour le renforcement des capacités de l'équipe du projet et des parties prenantes à l'approche ATPC à Korhogo a été organisé ; (ii) l'étude sociologique est terminée sur le terrain et le rapport a été validé par l'UGP et (iii) l'ONG a pré déclenché en ATPC 150 localités, déclenchés en ATPC 63 localités qui sont en suivi et construite par ATPC 1499 latrines domiciliaires dans les 63 localités. Au total, 16 localités ont déclaré FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre).

✓ **Concernant la réalisation de 150 forages,** le DAO (02 lots distincts) a été lancé le 16 janvier 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 23 mars 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de la BID sur le rapport d'analyse a été obtenu le 06 septembre 2018, les entreprises **EKDS NOUVELLE / GODIA AFRIQUE / SCORE et AQUIFERE FORAGE**, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 425 356 882 F CFA et 429 943 620 F CFA. A fin mars 2020**,** les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 18 décembre 2018. Les 150 forages ont été réalisés à 100%. La réception provisoire des travaux de forages a été prononcée.

✓ **Concernant la fourniture et pose de 120 PMH,** le dépôt et l'ouverture des offres du DAO en deux lots distincts a été fait le 15 janvier 2019. L'ANO de la DMP sur les attributions a été obtenu le 01 mars 2019 et celui de la BID le 04 mars 2019. Les entreprises **GMHDR et AQUIFERE FORAGE**, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 179 013 073 F CFA pour le lot 1 et 273 482 110 F CFA pour le lot 2. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 24 juin 2019. Les pompes ont été réceptionnées aux différentes usines en France du 15 au 22 septembre 2019. Les pompes sont livrées à l'ONEP. Les superstructures, margelles et clôtures ont été réalisées à 100%, l'entreprise GMHDR a posé 40 PMH.

✓ **Concernant les travaux de réalisation de latrines améliorés et de dalettes pour l'ATPC,** le projet de DAO en trois lots a été validé par la DMP et est donc en attente de publication. Le DAO a été publié, l'ouverture des plis a eu lieu le 15 novembre 2018. La DMP a fait objection des attributions et le DAO a été relancé, l'ouverture des plis a été faite le 19 juillet 2019. A fin mars 2020**,** les marchés approuvés et transmis ont été enregistrés et les travaux sont implantés.

✓ **Concernant les travaux de réalisation de 30 HVA,** le DAO a été lancé le 28 avril 2019 et l'ouverture des plis a eu lieu le 02 juillet 2019. A fin mars 2020**,** l'ONEP est en attente de l'approbation des marchés par la DMP. Néanmoins, les travaux des 30 HVA ont été implantés par anticipation. Les études d'exécution et les différents plans sont en cours d'élaboration. Avec la crise sanitaire du Covid-19, les entreprises demandent un Ordre de Service de suspension des travaux.

L'encadré 2 ci-après présente les principales missions d'une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) : Cas du Projet BID-UEMOA.

Encadré 2 : MISSIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE CAS DU PROJET BID-UEMOA

Le Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) désigne la personne morale de droit public ou de droit privé, à laquelle une autorité contractante appelée Maître d'Ouvrage (MO) délègue tout ou partie de ses attributions relatives à la passation et à l'exécution des marchés.

La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée est passée conformément à la procédure applicable aux marchés de prestations intellectuelles.

Quelques exemples de structures assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée en Côte d'Ivoire :

- **la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM)** pour les travaux d'infrastructures relatifs à la santé ;
- **la Direction de l'Hydraulique Humaine (DHH) et l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP)** pour les travaux relatifs à l'hydraulique ;
- **l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)** pour les travaux de routes ;
- **la Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM)** pour les travaux de construction de bâtiment.

Le MOD s'oblige en outre à soumettre à l'examen préalable du MO : (i) tous les contrats de fourniture, travaux et maîtrise d'œuvre, et ce, à toutes les étapes du processus de passation des Marchés et (ii) conserver les originaux des pièces justificatives de dépenses au moins 10 ans après la fin des travaux.

- **Cas du Projet BID-UEMOA**

La Maîtrise d'Ouvrage Délégué du projet BID-UEMOA est assurées par l'ONEP. Il a pour mission de :

- définir, en rapport avec le Bailleur, les conditions administratives, financières et techniques selon lesquelles les travaux seront réalisés conformément au document de projet ;
- définir, en rapport avec le Bailleur, les conditions administratives, financières et techniques selon lesquelles les travaux seront réalisés conformément au document de projet ;
- préparer les dossiers de consultation et recruter les Bureaux d'Etudes pour la réalisation des études techniques l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres, le contrôle et le suivi des travaux ;
- lancer les appels d'offres selon les procédures en vigueur au sein de la BID ;
- sélectionner les entreprises pour la réalisation des travaux ;
- procéder à la passation des marchés et gérer l'ensemble des contrats signés ;
- établir un plan de suivi de l'exécution des travaux, en accord avec le MO, et en informer le Bénéficiaire ;
- procéder aux règlements des prestations effectuées par les Bureaux d'Etudes et les entreprises;
- procéder à une pose de panneaux indiquant que les travaux effectués sont financés par la BID avec apparition du logo de « UEMOA et la BID » ;
- envoyer au MO un relevé mensuel du compte bancaire ouvert par le Maître d'Ouvrage Délégué pour les besoins des travaux ;
- procéder aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages, en accord avec le MO et le Bénéficiaire.

- **Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-Usage (PRAHMU)**

Ce projet pilote est financé par l'UEMOA sous forme de don d'un montant de 1 124 550 000 FCFA. Le projet prévoit les activités suivantes :

- la réalisation et l'équipement de forages à gros débit ;
- la réalisation et l'équipement de château d'eau ;
- la fourniture et la pose des canalisations de refoulement et de distribution ;
- l'aménagement agricole des parcelles ;
- l'aménagement des abreuvoirs, des étangs piscicoles et des systèmes d'irrigation.

La signature de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué a eu lieu le 10 décembre 2014 pour un montant de 1 124 550 000 Francs CFA. Cette convention avait une durée de 36 mois à compter du 02 mars 2015, date de premier paiement de 337 365 000 F CFA représentant 30% du montant de la convention. La convention a donc expiré le 01 mars 2018 et un avenant avait été signé le 07 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention à 54 mois, le 01 septembre 2020 est donc la nouvelle date d'expiration de la convention de MOD.

Au 31 mars 2020, le taux d'exécution physique global de ce projet est de 30%. Dans le détail, l'état d'avancement se présente comme suit :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau d'Etude,** le processus de sélection du bureau d'études a démarré le 9 juin 2015 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus, le Groupement BETICO/BANI a été recruté pour un montant HT/HD de 150 000 000 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le 22 janvier 2018. Le délai d'exécution des prestations est de 26 mois, à compter du 22 janvier 2018. L'état d'avancement des travaux se présentent comme suit : (i) les implantations géophysiques des forages ont été réalisées à 100% ; (ii) l'APS de l'ensemble des travaux réalisé et validé ; (iii) le DAO de réalisation de cinq forages positifs a été lancé et attribué ; (iv) le contrôle des travaux de réalisation des 5 forages réalisés à 100% et (v) le rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD) de l'ensemble des travaux a été validé par l'ONEP et transmis au bailleur le 26 mars 2019 pour avis. L'ANO de l'UEMOA a été obtenu sur le dossier d'APD, le DAO a été finalisé et l'ANO de l'UEMOA obtenu. Le DAO des travaux a été publié, les offres évaluées et la demande d'ANO à l'UEMOA était en cours d'établissement après l'ANO de la DMP.
  A fin mars 2020, les travaux ont été implantés et les dossiers d'exécution et plans sont en cours d'élaboration.
- ✓ **S'agissant du recrutement de l'ONG**, le processus de sélection de l'ONG a démarré le 9 juin 2015 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus l'ONG GFM3 a été recruté pour un montant HT/HD de 65 000 000 F CFA. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations le 15 mars 2018. Le rapport provisoire d'étude sociologique a été transmis à l'ONEP et a été validé. A fin mars 2020, la réunion pour le redémarrage des prestations a eu lieu. L'ONG devrait être sur le terrain, mais la crise sanitaire du Covid-19 a empêché le redémarrage des prestations.

- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de 05 forages,** le DAO en lot unique a été lancé le 17 avril 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 05 juin 2018 suivi de l'analyse et du jugement des offres. L'ANO de l'UEMOA sur le rapport d'analyse a été obtenu le 23 août 2018, l'entreprise AQUIFERE FORAGE, a été retenue pour un montant HT/HD de 52 920 969 F CFA. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des travaux le 20 novembre 2018 pour une durée de 45 jours. A fin mars 2020, cinq (05) forages positifs de débits air-lift respectives de 50 m3/h, 10 m3/h, 11 m3/h, 30 m3/h et 25 m3/h ont été réalisés et ont fait l'objet de réception provisoire (04 janvier 2019).
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation des travaux d'hydraulique et d'aménagement,** Après les ANO de l'UEMOA sur le dossier d'APD et le DAO des travaux, le DAO a été publié et les offres évaluées, au 31 mars 2020 les marchés ont été attribués et les travaux sont implantés.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession pour les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali (100 km)**

La convention a été signée le 17 décembre 2015 pour un montant de 656 250 000 FCFA. Cette convention a une durée de 30 mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à 328 125 000 FCFA.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. En vue de prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc…), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017 en vue d'apporter des modifications à la DP. L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017 et les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017.

L'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017.

Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur l'attribution du marché ont été obtenus respectivement le 22 janvier 2018 et le 05 juin 2018. La séance de négociation entre le BNETD et l'AGEROUTE a eu lieu le 29 juin 2018.

La réunion de validation des choix de tracé a eu lieu au cabinet du Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier (le 14 juin 2019) et une réunion avec l'UEMOA sur les avenants de délais et de coûts relatifs aux choix de tracé du bénéficiaire a eu lieu le 23 juin 2019.

A fin mars 2020, les études APS définitives ont été validées (janvier 2020) et la phase APD a démarré (février 2020). L'AGEROUTE est en attente du rapport provisoire.

- **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée le 19 octobre 2015 pour un montant de 6 625 500 000 FCFA. Cette convention a une durée de 42 mois à compter de la date de mise en place de la première tranche des fonds. Cette mise à disposition de la première tranche a été effective le 22 janvier 2016 à hauteur de 622 550 000 FCFA.

Toutefois, lors de la cérémonie de pose de première pierre de l'infrastructure le 07 novembre 2016, l'AGEROUTE a été informé du fait que l'entreprise SCANNING SYSTEM va gérer le projet en BOT (Built Operate Transfert). Cette entreprise est chargée de financer, construire, équiper et gérer l'infrastructure. L'AGEROUTE est en attente d'un courrier qui clarifie son rôle dans le cadre de ce BOT et de la gestion de la somme de 622 550 000 FCFA mise à disposition le 22 janvier 2016.

Le dédommagement des personnes physiques, la purge des droits coutumiers et le paiement de l'indemnisation des bâtiments sur le site et des plantations sont en cours. Un accord d'indemnisation a été trouvé avec les propriétaires terriens. Ces derniers attendent le paiement du premier acompte de 315 millions FCFA.

Le taux d'indemnisation des populations est de 80% et la construction du centre de santé est en phase d'achèvement. Le budget prévu au titre de l'année 2018 devrait permettre de boucler les travaux.

Ce projet est désormais géré par l'entreprise SCANNING SYSTEM. Les activités déjà réalisées sont : l'étude de trafic (juillet et octobre 2015), les levés topographiques et d'état des lieux (juin 2015), les études architecturales et la définition des plans types (décembre 2016) et l'élaboration du projet d'aménagement type (aout 2016).

Les études technique APS sont terminées, les études APD sont en cours et les rapports sont attendus pour fin janvier 2020. Des travaux sont en cours, il s'agit de : (i) la réalisation d'une clôture de 3,5 mètres de hauteur, (ii) un linéaire de 1,2 Km, et (iii) un décapage sur une surface de 15 ha.

A fin mars 2020, l'opérateur est en attente de la réponse au courrier d'exonération des équipements adressé par la Commission de l'UEMOA à l'Etat de Côte d'Ivoire.

- **Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)**

Ce projet est financé par deux (02) prêts du groupe de la BAD (FAD et BAD), un don de l'UEMOA et la contrepartie de l'Etat. Les accords de prêt de la BAD ont été approuvés en décembre 2015 et signés le 03 mai 2016.

L'état d'avancement global du projet par composante, se présente comme suit :

- **les travaux routiers :** les entreprises de travaux, SOROUBAT (Fadiadougou-Boundiali, 25 km) et NSE (Kani-Fadiadougou, 110 km), ont été sélectionnées en juin 2017 pour un montant total de 43,46 milliards FCFA. La mission de contrôle, le groupement AIC PROGETTI SPA a été aussi sélectionné en mai 2017 pour un montant de 1 598 369 000 FCFA. Le démarrage des travaux a eu lieu le 19 juin 2017. Les travaux du lot 1 Kani-Fadiadougou sont achevés. La réception provisoire assortie de réserves a été prononcée le 18 octobre 2019 et la levée des réserves a été effective le 13 décembre 2019. A fin mars 2020, le taux d'exécution physique pour le lot 2 est de 72%, contre une consommation de délai de plus de 100%. Le retard est dû (i) au problème de sous dimensionnement de la MDC entrainant des difficultés liées au contrôle des travaux, (ii) au retards dans la mise à disposition des ressources pour effectuer les dépenses remboursables, (iii) au temps mis pour obtenir les ANO. Un délai de 3 mois a été accordé pour achever les travaux complémentaires restants.

Les travaux de construction du poste du contrôle juxtaposé de Nigoni : la liste restreinte des consultants incluant ceux proposés par l'UEMOA a été transmise à la DMP et à la BAD (09 juin 2018) en vue de requérir leur avis. L'ANO de la DMP a été obtenu sur cette liste restreinte (20 juin 2018). Suite à plusieurs relances et incompréhensions entre la partie malienne et la CI, le CTM du 22 aout 2018 a recommandé de poursuivre la procédure en prenant en compte les observations de la BAD. L'AGEROUTE a obtenu l'ANO définitif le 31 janvier 2019 et l'ouverture des offres a eu lieu le 02 avril 2019. Le rapport d'analyse des offres techniques a été transmis à la DMP pour ANO le 16 avril 2019. Suite à l'ANO de l'UEMOA, l'AGEROUTE a fait la demande d'Ano à la BAD le 29 août 2019. A fin mars 2020, l'AGEROUTE est en attente des observations de la BAD. La validité des offres ayant expiré, une demande de prorogation a été adressée aux différents consultants.

- **les études de faisabilités d'un port avancé sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro :** elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 24 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 22 janvier 2018 ; une nouvelle demande d'ANO a été envoyée à la BAD le 01er mars 2019 et l'ANO a été obtenu le 22 novembre 2019. Une demande de confirmation des intérêts a été adressée aux consultants de la liste restreinte avant envoi des lettres d'invitation. A fin mars 2020, la DP a été lancée le 02 février 2020. L'ouverture initialement prévue le 10 mars 2020 a été reportée au 28 avril 2020.

- **l'étude et la mise en place d'un guichet unique au port de San Pedro :** elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 09 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 30 janvier 2018. Les observations de la Bad sur les dossiers de DP ont été transmises le 04 décembre 2019, d'où une nouvelle demande d'ANO à la BAD le 08/03/2020. Par ailleurs, la BAD a recommandé la reprise des TDR. Celles-ci sont en cours d'élaboration par le PASP.A fin mars 2020, l'AGEROUTE est en attente de l'ANO de la BAD.
- **Etude de la Voirie urbaine d'accès au Port de San Pedro :** la publication a été faite par la DMP le 25 avril 2017 et l'ouverture des plis a eu lieu le 09 mai 2017. La transmission de la liste et de la DP à la BAD pour ANO a eu lieu le 22 janvier 2018. Une nouvelle demande d'ANO a été adressée à la BAD le 28 février 2019 et l'ANO de la BAD obtenu le 09 juillet 2019. Les lettres d'invitation ont été adressées aux consultants le 30 juillet 2019. L'analyse des offres déposées le 08 septembre 2019 est toujours en cours. La validation du rapport est intervenue le 03 décembre 2019, après une demande de clarification de certains consultants sur le personnel proposé dans l'offre des concurrents.
- **Etude sur les performances du PASP et élaboration d'une charte portuaire :** en attente de l'ANO du bailleur pour la publication de l'AMI suite au dossier transmis le 04 mai 2018. Une nouvelle demande d'ANO a été envoyée à la BAD le 12 mars 2019. En définitive, la BAD demande une reprise des TDR. Celles-ci sont en cours d'élaboration par le PASP.
- **Aménagements connexes :** les études de ces aménagements sont financées par une convention de financement de l'UEMOA signée le 26 décembre 2016 pour un montant de 241 500 000 F CFA. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 12 décembre 2017. Suite à l'appel d'offres, 04 bureaux

d'études sont retenus pour des marchés d'un montant total de 181 934 000 FCFA. Ces bureaux ont remis les rapports d'APS provisoires qui ont fait l'objet de restitution le 01 mars 2019. Les études APD sont achevées et les rapports sont disponibles. Suite à la validation des DAO, trois appels d'offres ont été lancés. Ce sont : (i) les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans la région du WORODOUGOU et de la BAGOUE ; (ii) les travaux d'installation de système d'éclairage solaire dans cinq localités dans les régions à Kani et Boundiali et (iii) les travaux de réhabilitation de pistes rurales. A fin mars 2020, les dates d'ouverture des offres sont prévues pour le mois d'avril 2020.

IV.2.2. Projets terminés

- **Projet de construction et d'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi**

La construction et l'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi réalisée par les entreprises ENSBTP (travaux) et APAVE CI (MO) sont entièrement terminés. La pré-réception a été effectuée le 06 juin 2014 et la réception provisoire sous certaines réserves a été prononcée le 02 avril 2014. Lesdites réserves ont été levées le 12 juin 2014. La réception définitive des travaux a été prononcée le 21 juillet 2015.

Les travaux complémentaires de connexion du village d'Allokoi au réseau d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans le cadre d'un avenant signé sur la convention de réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine.

La cérémonie de remise officielle de l'ouvrage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre a eu lieu le 18 novembre 2014. Cette cérémonie a été suivie du lancement des contrôles des charges à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises en application du Règlement 14 de l'UEMOA.

- **Travaux complémentaires de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi**

A la suite de la remise officielle de la station de pesage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre le 18 novembre 2014, le Gouvernement ivoirien a soumis, à la Commission de l'UEMOA le 18 décembre 2014, une requête de financement de travaux complémentaires en vue d'améliorer la fonctionnalité du poste de pesage.

La convention des travaux complémentaires a été approuvée par l'UEMOA le 14 décembre 2015 pour un montant de 530 123 741 FCFA.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 15 septembre 2017.

- **Réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (région Béré, Worodougou, Boukani, Gontougo et Iffou)**

Le projet a connu quelques modifications suite à un avenant relatif à la réalisation de quatre (04) forages supplémentaires et à la connexion du village d'Allokoi au réseau d'eau potable dans le cadre de la construction de la station de pesage.

Les travaux effectués et réceptionnés provisoirement par les entreprises SAIRA International (51 forages réceptionnés le 17 janvier 2015), TYRONE Building/HYDROFOR (04 forages réceptionnés le 17 janvier 2015, 25 forages réceptionnés le 30 janvier 2015 et 24 forages réceptionnés le 04 mai 2016), et le Groupement SOVEMA/GMHDR sont les suivants:

- 104 forages positifs réalisés;
- 103 forages équipés de pompes à motricité humaine. Le dernier forage à la demande de l'ONEP sera utilisé pour une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ;

- connexion du village d'Allokoi au réseau d'eau potable.

Toutefois, une nouvelle convention a été signée le 10 juin 2016, pour une durée de 20 mois à compter de sa date de signature, en vue de poursuivre et d'achever la mise en œuvre de la convention initiale signée le 22 décembre 2012. Par ailleurs, cette convention rapporte le montant initial qui était de 1,1 milliard F CFA à 882 millions F CFA.

A ce montant, il faudrait ajouter les produits financiers issus du DAT de 400 000 000 FCFA fait par l'AGEROUTE qui s'élèvent à 19 542 417 F CFA.

- **Projet de bitumage de la route Adzopé -Yakassé - Attobrou**

Ce projet est financé par trois (03) accords de financement dont les signatures ont eu lieu le 05 juin 2015 pour le prêt de la BOAD, le 17 juin 2016 pour le prêt de la BIDC, le 11 décembre 2015 pour le don du FAIR-UEMOA et la part ETAT (TVA).

Ainsi, l'entreprise de travaux (Groupement LRA/ADEOTTI) a été sélectionné et son marché a été approuvé le 17 juin 2016 et notifié le 19 avril 2016 pour un montant de 14,55 milliards F CFA TTC.

De même, la mission de contrôle (BNETD) a été sélectionnée et le contrat a été approuvé le 20 septembre 2016 pour un montant de 1,15 milliard F CFA TTC.

Au 31 mars 2019, les travaux sont achevés, la réception définitive de l'ouvrage a eu lieu en juin 2019 et l'inauguration officielle par le Président de la République, le 03 août 2019.

Le taux d'exécution globale des travaux est de 100%. Dans le détail la situation se présente comme suit : (i) la section interurbaine est achevée, (ii) la traversée de Yakassé-Attobrou est achevée, les **Travaux de la route sont achevés,** la route inaugurée le 03 août 2019, (iii) les travaux connexes de Yakassé-Attobrou sont achevés, (iv) le bitumage de la section Diapé-Andé est achevé mais il y'a des **Travaux complémentaires pour le bitumage de la section Diapé-Andé (6 km)** Avenant n°1**,** et (v) les travaux connexes d'Adzopé sont en cours de finition avec un taux d'avancement de 98%.

IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin décembre 2019

A fin mars 2020, le montant des financements acquis est estimé à 116,9 milliards FCFA et environ 5,1 milliards FCFA sont à rechercher.

Tableau 3 : Situation des financements des projets du canal régional à fin mars 2020

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA) 31 MARS 2020				Décaissement au 31/03/2020	Bailleurs et/ou Etat	FINANCE-MENT A RECHER-CHER	Taux Décaisse-ment (%)
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor/ DAT	Total				
Projet de construction et d'équipement de la station de pesage d'Allokoi et travaux complémentaires	1519.1	2049.1		2049.1		2049.1	1998,95	UEMOA	0	97
Travaux pour la réalisation d'aménagement de 1000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques	3781.9	3781.9		756.6	24	768.5	381.23	UEMOA	3013.4	49.6
Programme de réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine	1102.5	901.5		882	19.5	901.5	818.62	UEMOA	0	90.8
Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)	6934	8402.7	6250	35	875	7160	114.4	UEMOA, BID, ETAT	1242.7	1.6
Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-usage (PRAHMU)	1124.5	1124.5	332			332	332	UEMOA	792	-

Construction du poste de Contrôle Juxtaposé de Laléraba	**6000**	**6625.5**		**6625.5**		**6625.5**	**2.02**	**UEMOA**	**0**	**0**
Etudes de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali	**656.25**	**656.25**		**656.25**		**656.25**	**1.72**	**UEMOA**	**0**	**0**
Projet de bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou	**18644**	**18644**	**13000**	**3840**	**1804**	**18644**	**10453.58**	**BOAD, BIDC, ETAT**	**0**	**56,7**
Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)	**80145.2**	**79825.7**	**57723.2**	**898.7**	**21203.8**	**79825.7**	**10903.63**	**BAD, ETAT**	**0**	**13.6**
TOTAL	**119846.95**	**122011.1**	**76973.2**	**15743.15**	**23926.3**	**116962.55**	**24674.15**		**4256.1**	**18.5**

V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi des projets du PER II sont principalement :

- le retard des Avis de Non-Objection des bailleurs pour le démarrage des travaux, quand le financement est disponible ;
- le retard dans la mise à disposition de la contrepartie Etat ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire pour la contrepartie Etat ;
- la difficulté du suivi financier infra-annuel des projets du canal régional en raison de leurs non-inscriptions au SIGFIP ;
- l'insuffisance et le retard de l'appui financier apporté par la Commission de l'UEMOA au Comité de suivi du PER ;
- la lenteur dans la mise à disposition des sites devant abriter les projets ;
- les longs délais de réaction de l'UEMOA dans la délivrance des Avis de Non Objections (ANO), les décaissements et autres requêtes ;
- la lenteur observée dans le processus de passation de certains marchés.

Les difficultés spécifiques aux projets sont les suivantes :

- **Projet de construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé -Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

- Les études de faisabilité de ce projet datent de 2008 (étude de faisabilité des interconnexions des réseaux ferroviaires des pays membres de la CEDEAO, financée par la BAD et réalisée par le groupement CIMA-UMA).

- La firme ZETA TECH a réalisé, pour la Commission de l'UEMOA, les études de faisabilité et les TDR des études techniques détaillées de l'axe Ouangolodougou-Niélé-Pogo-Sikasso-Bougouni-Bamako, les 10 et 13 juin 2014, à Ouagadougou. Le lancement par l'UEMOA des études techniques détaillées de cet axe est attendu depuis 2014.

- Bien qu'inscrit au PND depuis 2012, ce projet n'a pas encore reçu de dotation budgétaire de la part de l'Etat et/ou de la Commission de l'UEMOA pour la poursuite des études techniques.

- **Construction de magasins de conservation de graines et de récoltes**

Le budget prévu pour l'équipement des magasins reste insuffisant. En outre, l'appel d'offres pour l'acquisition des équipements piloté par le MINADER depuis juillet 2018 n'est toujours pas dénoué.

Au nombre des difficultés figurent également la contrainte du raccordement des bâtiments aux réseaux d'eau et d'électricité.

- **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Ce projet, exécuté en mode Partenariat Public-Privé (PPP), est confronté à un certain nombre de difficultés. Il s'agit entre autre, de la faible collaboration des Administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études. Le délai pour l'obtention des autorisations d'exonération des équipements pour la réalisation du projet.

- **Programme Régional d'Aménagements Hydrauliques Multi-Usages (PRAHMU)**

Le projet est confronté à un besoin de financement complémentaire car le budget mis à disposition par l'UEMOA ne permettra d'aménager que quinze (15) hectares sur les quarante (40) hectares requis.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'exécution des projets intégrateurs a connu un ralentissement voire un arrêt pour certains projets au cours du premier trimestre 2020, en lien avec la situation de crise sanitaire mondiale.

A fin mars 2020, ce sont un peu plus de 743,8 milliards FCFA qui ont été mobilisés pour les projets du canal national dont 63,7 milliards FCFA de la part de l'Etat et environ 116,6 milliards FCFA pour les projets du canal régional. Les principaux bailleurs sont la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA. En vue d'atteindre les objectifs fixés au PER II, notamment l'amélioration des conditions de vie des populations**, le Comité recommande :**

- d'une part, ***à la Commission de l'UEMOA*** :

- d'accélérer la délivrance des Avis de Non Objection par les Bailleurs ainsi que les procédures de sélection des cabinets notamment pour la réalisation des études ;
- de mettre à la disposition des Etats le rapport bilan de la mise en œuvre du PER II et ;
- définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- d'inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des PCJ, à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.) ;

- d'autre part, ***à l'Etat de Côte d'Ivoire*** :

- d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;
- de prendre les dispositions nécessaires avant le démarrage des prestations afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages ;
- de mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- d'adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) ;
- de doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- d'accélérer la mise en place, à travers le Ministère en charge de l'Agriculture, des comités de gestion des magasins de stockage et le processus d'appel d'offre pour l'équipement des magasins ;
- d'autoriser, dans les meilleurs délais, l'exonération des droits et taxes pour l'acquisition des équipements des postes de contrôle juxtaposés de Laléraba.

- d'autre part, ***à l'opérateur SCANNING SYSTEMS*** :

- d'organiser un atelier de restitution des études APD provisoires ;
- d'accélérer les travaux de construction des PCJ ;
- proposer un planning actualisé de réalisation des travaux.

ANNEXE : PRESENTATION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER/PCD

Actes institutionnels	Attributions et missions	Composition	Fonctionnement
• Décision n°004/2010/COM/UEMOA du 3 juin 2010 de l'UEMOA instituant les Cellules Nationales de suivi du PER. • Arrêté ministériel n°226/MEF/DGE/CNPE du 31 août 2011, créant le « Comité National de Suivi du PER et du PCD », en abrégé « CNS-PER/PCD », placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances.	• assurer le suivi régulier de l'exécution des projets du PER et du PCD au plan national ; • informer et sensibiliser les administrations nationales sur le PER et le PCD ; • favoriser les concertations pour la définition des priorités nationales et l'identification de nouveaux projets à prendre en compte dans le cadre de l'actualisation du PER et du PCD ; • veiller à assurer la mise en cohérence du PER et du PCD avec les programmes d'investissement publics nationaux ou tout autre document d'orientation stratégique ; • assurer la veille dans la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ; produire et transmettre aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO un rapport trimestriel d'exécution physique et financière des projets nationaux du PER et du PCD ainsi que l'état de mobilisation des financements.	• Présidence du Comité National de Politique Economique (CNPE) ; • Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) (1) ; • Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) (1) ; • Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP) (1) ; • Ministère chargé de l'Intégration Africaine (1) ; • Ministères techniques chargés de la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ; • Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) (1) ; • Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) (1) ; • Bureau National de la Prospective (1) ; • Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1) ; • Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (1) ; • Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire (1) ; • Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBEF) (1) ; • Organisations impliquées dans des programmes avec la CEDEAO (3) et Convention de la Société Civile de CI (1)	Le Secrétariat technique du CNSPER/PCD est assuré par le Secrétariat Permanent du CNPE. Les missions du Secrétariat du Comité, sous la supervision du Président du CNPE, consistent notamment à : • assister le Président dans l'organisation des travaux du Comité National PER-PCD ; • informer régulièrement les administrations et le public sur le PER et le PCD ; • centraliser et traiter les informations recueillies auprès des points focaux, des agences d'exécution ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; • préparer les réunions et élaborer les comptes rendus ; élaborer le projet de rapport trimestriel d'exécution des projets du PER et du PCD au niveau national.